

CONDUITE D'UN DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE IMMOBILIER

Cette formation traite de la méthodologie et des outils du diagnostic d'un patrimoine immobilier en vue de sa gestion et des actions à engager.

■ Objectifs opérationnels

- Établir et structurer un diagnostic d'un patrimoine à partir de critères techniques, d'usage, contextuels et financiers
- Exploiter les informations existantes d'un bâtiment (DOE, Plans, Historique, Contrats)

■ Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Responsables des services travaux, entretien ou maintenance
- Directeurs immobiliers
- Gestionnaires de patrimoine
- Asset managers
- Directeurs techniques
- Facilities managers
- Maîtres d'ouvrages
- Maîtres d'oeuvre
- Assistants à maîtres d'ouvrages
- Responsables des services travaux entretien ou maintenance

🕒 Durée

10.50 Heures

1.5 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Cycle de vie d'une construction

Coût global d'une construction

- Notions de base
- Exemples d'application

Système de gestion de patrimoine

- Connaissance du patrimoine
- Recueil et organisation des données
- Informations administratives et historiques
- Connaissance technique
- Planification pluriannuelle
- Programmes de travaux
- Données de réalisation et mesures des actions

Conduite d'un diagnostic sur un patrimoine

- Méthode : savoir regarder, évaluer
- Choix des priorités
- Outils pour consigner les informations relevées
- Grilles de diagnostic : structure, clos, couvert, équipements intérieurs, installations techniques, aménagements extérieurs
- Exploiter les résultats du diagnostic pour décider des actions à engager

Durée de vie des constituants

- Fiabilité – maintenabilité – disponibilité
- Potentiels de durée de vie prévisionnelle des constituants
- Fiabilité des composants
- Echelles de cotation des composants

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application et d'échanges d'expérience.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et assistant maître d'ouvrage.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com